

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/092/7.4

Feuillet n°108



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 11 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Hautefort, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 5 septembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	37
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUIOI, Patrick GAGNEPAIN, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Sabine BOUTINAUD, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Bernadette MERLIN représentée par Marie-France MOUTIER, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Sébastien LUNEAU représenté par Béatrice ROLLAND, Claude SAUTIER représenté par Didier CONSTANT,

Excusés : Sylviane GRANDCHAMP excusée donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Bertrand CAGNIART excusé donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI excusé donne pouvoir à Francine BOURRA, Roland MOULINIER excusé donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Daniel BARIL excusé donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUIOI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY excusé donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Coralie DAUBISSE excusée donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU excusée donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Sabine BOUTINAUD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Règlement d'intervention des aides économiques aux entreprises

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment en matière de développement économique,

Vu le Bureau communautaire réuni le 4 septembre 2023,

Considérant les Orientations Budgétaires 2023 dont la définition d'un règlement d'intervention en faveur des acteurs économiques,

Un projet de Règlement d'Intervention est soumis à l'avis des conseillers communautaires.

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023092-DE
Reçu le 19/09/2023

Ce document s'articule autour de 4 Priorités et décliné en 12 Chantiers :

1 – ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

- ✓ Chantier 1.1 Soutenir la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles de l'économie
- ✓ Chantier 1.3 Favoriser la sobriété et la sécurité numériques des entreprises
- ✓ Chantier 1.4 Répondre aux enjeux du financement des entreprises pour les accompagner dans leurs investissements
- ✓ Chantier 1.5 Prévenir et accompagner les transmissions, les fragilités et le retournement pour maintenir l'emploi dans les territoires

2 – RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ PAR L'INNOVATION RESPONSABLE

- ✓ Chantier 2.2 S'appuyer sur la recherche pour dynamiser l'innovation, les sauts technologiques et le transfert vers les entreprises
- ✓ Chantier 2.4 Continuer à engager les entreprises régionales vers l'usine du futur innovante et responsable
- ✓ Chantier 2.5 Encourager la création d'entreprises

3 – PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

- ✓ Chantier 3.1 Faciliter l'orientation, l'insertion notamment des jeunes et la formation tout au long de la vie
- ✓ Chantier 3.2 Rendre les entreprises néo-aquitaines plus attractives
- ✓ Chantier 3.4 Consolider les atouts du territoire
- ✓ Chantier 3.5 Développer la responsabilité sociétale, environnementale et territoriale de l'entreprise
- ✓ Chantier 3.6 Renforcer l'économie sociale et solidaire

4 – TOUTES PRIORITÉS

Aides aux investissements immobiliers

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✎ **VALIDE** le règlement d'intervention en matière de développement économique tel que présenté ;
- ✎ **VALIDE** le nouveau modèle de convention Porteur de projet – CCTHPN instauré par la région Nouvelle-Aquitaine,
- ✎ **VALIDE** son règlement d'attribution des aides économiques aux entreprises de son territoire.
- ✎ **AUTORISE** Monsieur le Président à contractualiser avec la Région Nouvelle Aquitaine ;
- ✎ **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 18/09/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture	Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10
024-200041150-20230911-DE2023092-DE Reçu le 19/09/2023	Haut Périgord Noir